

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE

L'an deux mille-vingt-cinq, le 20 juin à 10 heures, les associés de la société 2B Incendie, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est situé 27 chemin du Chassignol 38150 La Chapelle de Surieu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n°490 920 303, se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Madame Andréani Nadine,

La gérante constate que sont présents :

Monsieur BERTHE Patrick, propriétaire de	340 parts,
Monsieur BERTHE Cédryc propriétaire de	330 parts,
Monsieur BERTHE Aurélien propriétaire de	330 parts,

Total des parts représentées : 1000 parts.

Madame la Gérante déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la gérante :


- Le rapport de la présidence sur l'exercice écoulé,
- Le compte de résultat, une annexe, le bilan et l'inventaire,
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Madame la Gérante indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations et le compte de l'exercice,
- Approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion, - Affectation des résultats, - Approbation des conventions.



AB

CS

FB

Puis il donne lecture du rapport de gestion et ouvre les débats.

Un échange de vue intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la Gérante ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne à la gérante quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les résultats de l'exercice reçoivent l'affectation suivante :

Le résultat est un déficit de 39 579 Euros

Il est affecté - 39 579 Euros, au compte autres réserves,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée approuve les conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il est dressé procès-verbal signé par la gérance et les associés présents.



SARL 2B INCENDIE

SARL au capital de 10 000.00 Euros
RCS N° 490920303
Siège social : 27 CHEMIN DE CHASSIGNOL
38150 LA CHAPELLE DE SURIEU

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 315 647 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 476 499 Euros, soit une baisse de 34.00 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 39 579. Euros, soit 12.38 - % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes:

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 315 647 Euros contre 477 925 Euros pour l'exercice précédent soit une baisse de 14.50 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 355 137 Euros contre 477 925. Euros pour l'exercice précédent soit une baisse de 15.26 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 63 166 Euros et représentent 28.72 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 20.02- % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 7998.00 Euros et représentent 2.53 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 39579. Euros soit 12.52 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	274 697.	-	105 396.	=	169 300.
Exercice en cours	181 027.	-	43 111	=	137 916.

Soit une diminution de 31 384. Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de - 39579 Euros

- à la réserve légale	:	0	Euros
- aux autres réserves	:	-39579	Euros
- en autres répartitions	:	0	Euros
- en report à nouveau	:	0	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	10 000.00	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0	Euros
- Réserve légale	:	1 000.00	Euros
- Autres réserves	:	186 416.07	Euros
- Report à nouveau	:	0	Euros
Situation nette	:	197 416.07	Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



2B Incendie
Mme BERTHE Nadine
27 Chemin de Chassignol
38150 LA CHAPELLE-DE-SURIEU
490 920 303 RCS Vienne
2006B00397

Greffe du Tribunal de Commerce de
Vienne
28 bis, avenue Général Leclerc CS 247
38217 VIENNE CEDEX

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31/12/24.....

Nous vous adressons sous ce pli, dûment certifiés conformes par le représentant légal :

- Bilan, compte de résultat
- Résolution d'affectation du résultat
-
-

Ci-joint, un règlement de 47,33 € par exercice déposé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne.

Nous vous demandons de nous faire parvenir le certificat de dépôt et la facture de cette formalité à l'adresse ci-dessus indiquée.

Observations :

.....

.....

.....

Pour la société

Cachet et signature

2B INCENDIE
Sarl au capital de 10.000 €
Siège social : 27 chemin du Chassignol
38150 LA CHAPELLE DE SURIEU
Siret 490 920 303 00016 APE 4321 A - RCS Vienne



Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

2B INCENDIE

27 CHEMIN DU CHASSIGNOL
38150 LA CHAPELLE-DE-SURIEU

SIREN : 490.920.303

Statut juridique : SARL

ORFIS - VIENNE

SIREN : 439062126

61 QUAI RIONDET, 38200 VIENNE

Tél : 04 74 78 41 41

ORFIS SAS – Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

www.advolis-orfis.com

Orfis est un membre indépendant de Walter France, membre indépendant de Allinial Global International

Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé Actif	11
Bilan détaillé Passif	13
Compte de résultat détaillé	14
Dossier de gestion	16
SIG synthétiques	17
Annexes	18
Principes et méthodes comptables	19
Liasse fiscale	21

Attestation

Attestation sans réserve

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 2B INCENDIE relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 200 947,41 €
- Chiffre d'affaires : 292 327,99 €
- Résultat net comptable : -39 579,50 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VIENNE

Xavier BARADAT,

Expert-Comptable

Signé par Xavier Baradat

Le 07/04/25

ID: tx_weKqZ28rWKR8



Stéphane AVALLET,

Manager expertise-comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	2 500	1 431	1 069	1 902
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	15 650	15 650		
	Installations techniques, matériel, ...	49 585	32 372	17 213	23 187
	Autres immobilisations corporelles	6 735	5 236	1 500	2 690
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	34		34	34
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	105		105	105	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	74 609	54 688	19 921	27 918
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production	15 215		15 215	
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	71 898		71 898	130 742
	Autres créances	68 517		68 517	62 054
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	25 396		25 396	81 900
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				197	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	181 027		181 027	274 894
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		255 636	54 688	200 947	302 812

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	186 416	127 708
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	-39 579	58 708
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		157 837	197 416
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 450	19 114
	Emprunts et dettes financières diverses	179	179
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 318	17 570
	Dettes fiscales et sociales	23 618	66 069
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 546	2 464
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (III)		43 111	105 396
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		200 947	302 812

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	292 328	493 099
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	292 328	493 099
	Production stockée	15 215	-16 600
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		1 417
	Autres produits	8 104	2
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		315 647	477 918
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	127 338	121 456
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	116 090	136 508
	Impôts, taxes, et versements assimilés	2 793	2 106
	Salaires et traitements	63 166	86 966
	Charges sociales	37 297	49 871
	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 997	8 131
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	456	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		355 137	405 038
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-39 490	72 879
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	90	271
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		90	271
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-90	-271

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-39 579	72 608
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		7
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		4
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			13 903
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		315 647	477 925
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		355 226	419 217
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-39 579	58 708

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, P...	1 069,45	1 902,00	-832,55	-44%
20500000000000 - Concessions et droits similaires...	2 500,00	2 500,00		
28050000000000 - Concessions et droits similaires...	-1 430,55	-598,00	-832,55	-140%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
CONSTRUCTIONS				
21350000000000 - Installations générales - agenc...	15 650,00	15 650,00		
28135000000000 - Amortissement bâtiment	-15 650,00	-15 650,00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTIL...	17 212,87	23 186,62	-5 973,75	-26%
21540000000000 - Matériels industriels	49 584,74	49 584,74		
28154000000000 - Amortissement mat. industriel	-32 371,87	-26 398,12	-5 973,75	-23%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 499,58	2 690,49	-1 190,91	-45%
21820000000000 - Matériel de transport	2 499,99	2 499,99		
21830000000000 - Matériel de bureau et matériel i...	4 235,50	4 235,50		
28182000000000 - Amortissement mat. transport	-2 112,50	-1 863,00	-249,50	-14%
28183000000000 - Amortissement mat. info	-3 123,41	-2 182,00	-941,41	-44%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
PARTICIPATIONS	33,50	33,50		
26100000000000 - Titres de participation	33,50	33,50		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	105,10	105,10		
27500000000000 - Dépôts et cautionnements vers...	105,10	105,10		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	19 920,50	27 917,71	-7 997,21	-29%
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
EN-COURS DE PRODUCTION	15 215,00		15 215,00	
33500000000000 - Travaux en cours	15 215,00		15 215,00	
CRÉANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	71 898,44	130 742,14	-58 843,70	-46%
41100000000000 - Clients	71 898,44	130 742,14	-58 843,70	-46%
AUTRES CRÉANCES	68 517,23	62 054,26	6 462,97	+11%
40100000000000 - Fournisseurs		11 515,50	-11 515,50	-100%
44400000000000 - Etat - impôts sur les bénéfices	13 203,00		13 203,00	
44564000000000 - Tva déductible sur encaisseme...	325,03		325,03	
44566000000000 - Tva déductible sur autres biens...		16,20	-16,20	-100%
44567000000000 - Crédit de tva à reporter	131,00		131,00	
44586000000000 - Taxes sur le chiffre d'affaires su...	258,20	592,92	-334,72	-57%
45700000000000 - Associés - dividendes à payer		329,64	-329,64	-100%
46700000100000 - Prêt sci 3b	54 600,00	49 600,00	5 000,00	+11%
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	25 396,24	81 900,48	-56 504,24	-69%
51210010000000 - Caisse d'épargne professionnel...	21 227,41	58 773,52	-37 546,11	-64%
51210020000000 - Banque populaire - compte cou...	4 168,83	23 126,96	-18 958,13	-82%

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			197,43	-197,43 -100%
48600000000000 - Charges constatées d'avance			197,43	-197,43 -100%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	181 026,91		274 894,31	-93 867,40 -35%
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES ...				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	200 947,41		302 812,02	-101 864,61 -34%

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL	10 000,00	10 000,00		
10100000000000 - Capital	10 000,00	10 000,00		
RÉSERVES				
RÉSERVE LÉGALE	1 000,00	1 000,00		
10610000000000 - Réserve légale	1 000,00	1 000,00		
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	186 416,07	127 707,87	58 708,20	+46%
10630000000000 - Autres réserves	186 416,07	127 707,87	58 708,20	+46%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-39 579,50	58 708,20	-98 287,70	-168%
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	157 836,57	197 416,07	-39 579,50	-21%
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEME...	6 450,10	19 114,43	-12 664,33	-67%
16401000000000 - Emprunt ce pge 50 000€ 06-2...	6 340,57	18 956,91	-12 616,34	-67%
51860000000000 - Intérêts courus à payer	109,53	157,52	-47,99	-31%
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	178,77	178,77		
45500000100000 - C/c berthe patrick	178,77	178,77		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	9 318,26	17 570,20	-8 251,94	-47%
40100000000000 - Fournisseurs	7 769,06	17 570,20	-9 801,14	-56%
40810000000000 - Fournisseurs factures non parv...	1 549,20		1 549,20	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	23 617,71	66 069,02	-42 451,31	-65%
42100000000000 - Personnel - rémunérations dues	2 681,45	4 602,89	-1 921,44	-42%
43100000000000 - Sécurité sociale	4 830,90	6 697,43	-1 866,53	-28%
43703000000000 - Pro btp	3 171,61		3 171,61	
43708000000000 - Ci btp	998,12	8 752,96	-7 754,84	-89%
43730000000000 - Prévoyance		4 588,13	-4 588,13	-100%
43790000000000 - Taxe d'apprentissage	601,89		601,89	
44400000000000 - Etat - impôts sur les bénéfices		13 901,00	-13 901,00	-100%
44551000000000 - Tva à décaisser		4 974,00	-4 974,00	-100%
44571009000000 - Tva collectée à 20%	11 333,74		11 333,74	
44574000000000 - Tva collectée sur encaissements		22 465,35	-22 465,35	-100%
44860000000000 - Charges à payer		87,26	-87,26	-100%
AUTRES DETTES	3 546,00	2 463,53	1 082,47	+44%
41100000000000 - Clients	3 546,00	1 386,00	2 160,00	+156%
46860000000000 - Charges à payer		1 077,53	-1 077,53	-100%
TOTAL DETTES (III)	43 110,84	105 395,95	-62 285,11	-60%
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	200 947,41	302 812,02	-101 864,61	-34%

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	292 327,99	493 099,00	-200 771,01	-41%
7060000000000 - Prestations de services (pas de...	350,00	96 825,00	-96 475,00	-100%
7060200000000 - Prestations de services (20%)	291 977,99	396 274,00	-104 296,01	-27%
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	292 327,99	493 099,00	-200 771,01	-41%
PRODUCTION STOCKÉE	15 215,00	-16 600,00	31 815,00	+192%
7133500000000 - Travaux en cours début		-16 600,00	16 600,00	+100%
7133510000000 - Travaux en cours fin	15 215,00		15 215,00	
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS,...		1 416,50	-1 416,50	-100%
7910000000000 - Transferts de charges d'exploit...		1 416,50	-1 416,50	-100%
AUTRES PRODUITS	8 103,87	2,19	8 101,68	+369940%
7580000000000 - Produits divers de gestion cour...	8 103,87	2,19	8 101,68	+369940%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	315 646,86	477 917,69	-162 270,83	-34%
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS DE MATIÈRE PREMIÈRE ET AUTRES APPRO...	127 338,12	121 455,53	5 882,59	+5%
6010000000000 - Achats stockés - matières pre...	75 926,12	100 985,15	-25 059,03	-25%
6011000000000 - Achats mp (intra)	51 412,00	4 504,00	46 908,00	+1042%
6022000000000 - Fournitures consommables		15 966,38	-15 966,38	-100%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	116 089,56	136 507,59	-20 418,03	-15%
6040000000000 - Sous traitance (20%)	24 450,00	11 045,00	13 405,00	+122%
6040010000000 - Sous traitance (exo)	5 315,00		5 315,00	
6041000000000 - Sous traitance sans tva		18 025,00	-18 025,00	-100%
6061100000000 - Carburant	10 047,74	16 727,60	-6 679,86	-40%
6063000000000 - Fournitures d'entretien et de pe...	53,09	1 879,48	-1 826,39	-98%
6064000000000 - Fournitures administratives	12,49	201,54	-189,05	-94%
6068000000000 - Vetements de travail	138,58	1 093,39	-954,81	-88%
6122000000000 - Crédit-bail gh-854-tf master	6 333,48	6 400,32	-66,84	-2%
6122010000000 - Crédit bail gg-752-zw trafic	7 877,16	7 944,84	-67,68	-1%
6122020000000 - Crédit-bail gk-584-ct trafic	6 818,57	6 888,12	-69,55	-2%
6122030000000 - Crédit-bail nacelle star10	6 042,24	8 521,12	-2 478,88	-30%
6132000000000 - Locations matériels	1 388,04	795,47	592,57	+75%
6155100000000 - Entretien et reparation vehicule	2 310,99	2 667,24	-356,25	-14%
6156000000000 - Maintenance	576,59		576,59	
6160000000000 - Primes d'assurances	9 265,73	9 194,22	71,51	+1%
6180000000000 - Divers		209,80	-209,80	-100%
6226000000000 - Honoraires	6 004,00	5 183,46	820,54	+16%
6226100000000 - Honoraires juridiques	1 500,00	833,34	666,66	+80%
6227000000000 - Frais d'actes et de contentieux	467,62	68,96	398,66	+579%
6230000000000 - Publicité, publications, relations...	19,98	750,00	-730,02	-98%
6234000000000 - Cadeaux à la clientèle		718,93	-718,93	-100%
6251000000000 - Voyages et déplacements	24 346,66	34 261,45	-9 914,79	-29%
6257000000000 - Réceptions	578,34		578,34	
6260000000000 - Frais postaux		44,08	-44,08	-100%
6260020000000 - Téléphone	977,67	1 496,30	-518,63	-35%

6270000000000 - Services bancaires et assimilés	1 565,59	1 557,93	7,66	+1%
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 792,90	2 106,36	686,54	+33%
6312000000000 - Taxe d'apprentissage	470,32	659,36	-189,04	-29%
6333000000000 - Participation des employeurs à ...	876,58		876,58	
6351100000000 - Contribution économique territ...	1 446,00	1 447,00	-1,00	-1%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	63 166,23	86 965,70	-23 799,47	-28%
6410000000000 - Rémunérations du personnel	62 026,23	86 965,70	-24 939,47	-29%
6414300000000 - Indemnité de rupture conventio...	1 140,00		1 140,00	
CHARGES SOCIALES	37 297,01	49 870,93	-12 573,92	-26%
6451000000000 - Cotisations sociales	24 775,67	18 483,22	6 292,45	+35%
6453000000000 - Cotisations aux caisses de retr...		10 547,08	-10 547,08	-100%
6454000000000 - Cotisations aux assedic		3 652,58	-3 652,58	-100%
6458000000000 - Cotisations congés payés	12 146,34	16 708,05	-4 561,71	-28%
6475000000000 - Médecine du travail, pharmacie	375,00	480,00	-105,00	-22%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVI...	7 997,21	8 131,00	-133,79	-2%
6811000000000 - Dotations aux amortissements ...		8 131,00	-8 131,00	-100%
6811100000000 - Immobilisations incorporelles	832,55		832,55	
6811200000000 - Immobilisations corporelles	7 164,66		7 164,66	
AUTRES CHARGES	455,71	1,33	454,38	+34164%
6580000000000 - Charges diverses de gestion co...	455,71	1,33	454,38	+34164%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	355 136,74	405 038,44	-49 901,70	-13%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-39 489,88	72 879,25	-112 369,13	-155%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINAN.				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	89,62	271,43	-181,81	-67%
6611000000000 - Intérêts des emprunts et dettes	89,62	271,43	-181,81	-67%
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	89,62	271,43	-181,81	-67%
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-89,62	-271,43	181,81	+67%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-39 579,50	72 607,82	-112 187,32	-155%
PRODUITS EXCEPTION.				
SUR OPÉRATIONS DE GESTION		7,04	-7,04	-100%
7710000000000 - Produits exceptionnels sur opér...		7,04	-7,04	-100%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		7,04	-7,04	-100%
SUR OPÉRATIONS DE GESTION		3,66	-3,66	-100%
6710000000000 - Charges exceptionnelles sur op...		3,66	-3,66	-100%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		3,66	-3,66	-100%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		3,38	-3,38	-100%
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)		13 903,00	-13 903,00	-100%
6950000000000 - Impôts sur les bénéfices		13 903,00	-13 903,00	-100%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	315 646,86	477 924,73	-162 277,87	-34%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	355 226,36	419 216,53	-63 990,17	-16%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-39 579,50	58 708,20	-98 287,70	-168%

Dossier de gestion



SIG synthétiques

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	292 328	100	493 099	100	-200 771	-41
+ VENTES DE MARCHANDISES		100		100		
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES						
MARGE COMMERCIALE						
+ PRODUCTION VENDUE	292 328	95	493 099	103	-200 771	-41
+ PRODUCTION STOCKÉE OU DESTOCKAGE	15 215	5	-16 600	-3	31 815	192
+ PRODUCTION IMMOBILISÉE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	307 543	100	476 499	100	-168 956	-35
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	-127 338	-41	-121 456	-25	-5 883	-5
- SOUS TRAITANCE DIRECTE	-29 765	-10	-29 070	-6	-695	-2
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	150 440	49	325 973	68	-175 534	-54
MARGE TOTALE	150 440	51	325 973	66	-175 533	-54
- AUTRES ACHATS	-10 252	-3	-19 902	-4	9 650	48
- CHARGES EXTERNES	-76 073	-25	-87 536	-18	11 463	13
VALEUR AJOUTÉE	64 115	21	218 536	46	-154 421	-71
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-2 793	-1	-2 106		-687	-33
- CHARGES DE PERSONNEL	-100 463	-33	-136 837	-29	36 373	27
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-39 141	-13	79 593	17	-118 734	-149
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 104	3	2		8 102	370 k
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CH...			1 417		-1 417	-100
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-7 997	-3	-8 131	-2	134	2
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-456		-1		-454	-34 k
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-39 490	-13	72 879	15	-112 369	-154
+ QP DE RÉSULTAT POSITIF SUR OPÉRATIONS EN C...						
+ PRODUITS FINANCIERS						
- QP DE RÉSULTAT NÉGATIF SUR OPÉRATIONS EN ...						
- CHARGES FINANCIÈRES	-90		-271		182	67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-39 580	-13	72 608	15	-112 187	-155
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS			7		-7	-99
- CHARGES EXCEPTIONNELLES			-4		4	109
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			3		-3	-89
- PARTICIPATION DES SALARIÉS						
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			-13 903	-3	13 903	100
RÉSULTAT NET	-39 580	-13	58 708	12	-98 288	-167

Annexes



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liasse fiscale



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2B INCENDIE - SIREN : 490920303									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12							Néant <input type="checkbox"/>		
						Exercice N clos le 31/12/2024	N-1		
				Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA	0	0			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 500	AG	1 431	1 069		
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0		
		Constructions	AP	15 650	AQ	15 650	0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	49 585	AS	32 372	17 213		
		Autres immos corporelles	AT	6 735	AU	5 236	1 500		
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0		
		Autres participations	CU	34	CV	0	34		
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0		
		Prêts	BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières	BH	105	BI	0	105		
Total (II)				BJ	74 609	BK	54 688	19 921	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0		
		En cours de production de biens	BN	15 215	BO	0	15 215		
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0		
		Marchandises	BT	0	BU	0	0		
	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	71 898	BY	0	71 898		
		Autres créances (3)	BZ	68 517	CA	0	68 517	101 466	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0		
Disponibilités		CF	25 396	CG	0	25 396			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0			
	Total (III)	CJ	181 027	CK	0	181 027	101 466		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0		0				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0				
Total général (I à VI)				CO	255 636	1A	54 688	200 947	101 466
(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0		
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0		créances	0		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise 2B INCENDIE - SIREN : 490920303				Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		0)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	186 416	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	0	
	Report à nouveau				DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-39 580	-117
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	157 837	-117
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0		
	Avances conditionnées			DN	0		
	TOTAL (II)			DO	0		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0		
	Provisions pour charges			DQ	0		
	TOTAL (III)			DR	0		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0		
	Autres emprunts obligataires			DT	0		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 450	26 092	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	179	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 318	141	
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 618		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0		
Compte de régul.	Autres dettes			EA	3 546	75 350	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	0		
TOTAL (IV)				EC	43 111	101 584	
Ecart de conversion passif				ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	200 947	101 466	
RENVOS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0		
			- Écart de réévaluation libre	1D	0		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	43 111	101 584	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	110	26 092		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2B INCENDIE - SIREN : 490920303		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/>		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0	0		
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	0		
	Production vendue - services	FG	292 328	FH	0	FI	292 328	0		
	Chiffre d'affaires nets	FJ	292 328	FK	0	FL	292 328	0		
	Production stockée					FM	15 215			
	Production immobilisée					FN	0			
	Subventions d'exploitation					FO	0			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	0			
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 104			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	315 647		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0		
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	127 338		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	116 090	117	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 793		
	Salaires et traitements						FY	63 166		
	Charges sociales (10)						FZ	37 297		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS	0	GA	7 997		
			- dotations aux provisions				GB	0		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0	
	Autres charges (12)						GE	456		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	355 137	117		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-39 490	-117		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	0		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0		
	Différences positives de change						GN	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	90		
	Différences négatives de change						GS	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	90			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-90			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	-39 580	-117		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2B INCENDIE - SIREN : 490920303		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	315 647
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	355 226 117
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-39 580 -117
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	27 071
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives A6 0 obligatoires A9 0			
dont cotisations facultatives Madelin A7 0 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 0			
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>										Néant <input type="checkbox"/>									
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	2 500	KE	0	KF	0			
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0						
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0						
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions									dont composants	M2	0	KP	15 650	KQ	0	KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									dont composants	M3	0	KS	49 585	KT	0	KU	0	
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										KV	0	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport										KY	2 500	KZ	0	LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	4 236	LC	0	LD	0		
		Emballages récupérables et divers										LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0			
										TOTAL III	LN	71 970	LO	0	LP	0			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations										8U	34	8V	0	8W	0			
	Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières										1T	105	1U	0	1V	0			
										TOTAL IV	LQ	139	LR	0	LS	0			
Total général (I + II + III + IV)										ØG	74 609	ØH	0	ØJ	0				
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	2 500	1X	0	
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre						IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0				
		Sur sol d'autrui						IR	0	MD	0	ME	0	MF	0				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions										IS	0	MG	0	MH	15 650	MI	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	49 585	ML	0	
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										IU	0	MM	0	MN	0	MO	0
		Matériel de transport										IV	0	MP	0	MQ	2 500	MR	0
		Matériel bureau et informatique, mobilier										IW	0	MS	0	MT	4 236	MU	0
		Emballages récupérables et divers										IX	0	MV	0	MW	0	MX	0
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
										TOTAL III	IY	0	NG	0	NH	71 970	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations										IØ	0	ØX	0	ØY	34	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	105	2G	0	
										TOTAL IV	I3	0	NJ	0	NK	139	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	74 609	ØM	0		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2B INCENDIE						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. Industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».</p>						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>												Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement										CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial										RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles										PE	598	PF	833	PG	0	PH	1 431
TOTAL I										RK	598	RM	833	RN	0	RO	1 431
Terrains										PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre									PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui									PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions									PV	15 650	PW	0	PX	0	PY	15 650
Installations techniques, matériel et outillage industriels										PZ	26 398	QA	5 974	QB	0	QC	32 372
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers									QD	0	QE	0	QF	0	QG	0
	Matériel de transport									QH	1 863	QI	250	QJ	0	QK	2 113
	Matériel de bureau et informatique, mobilier									QL	2 182	QM	941	QN	0	QO	3 123
	Emballages récupérables et divers									QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II										QU	46 093	QV	7 165	QW	0	QX	53 258
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)										ØN	46 691	ØP	7 998	ØQ	0	ØR	54 688
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6					
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0		
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0		
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0		
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0		
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0		
Constructions	Sur sol propre		Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0	
	Sur sol d'autrui		R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0	
	Installations gales., agencts. et aménag.		S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0		
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers		U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0	
	Matériel de transport		U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier		V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0	
	Emballages récup. et divers		W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0	
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0		
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES																	
										Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler										0	0	0	Z9	0	Z8	0	
Primes de remboursement des obligations										0	0	0	SP	0	SR	0	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0		
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0		
		Autres immobilisations financières				UT	105	UV	0	UW	105		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0		
		Autres créances clients				UX	71 898		71 898		0		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée)	UO	0	Z1	0		0		
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0		
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	13 203		13 203		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée				VB	714		714		0	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0	
			Divers				VP	0		0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	54 600		54 600		0		
		Charges constatées d'avance				VS	0		0		0		
TOTAUX					VT	140 521	VU	140 416	VV	105			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD	0						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	0						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	0		0		0		0
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z	0		0		0		0
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	110		110		0		0
				à plus d'1 an à l'origine		VH	6 341		6 341		0		0
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0		0		0		0
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	9 318		9 318		0		0
		Personnel et comptes rattachés				8C	2 681		2 681		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	9 603		9 603		0		0
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E	0		0		0		0
		Taxe sur la valeur ajoutée				VW	11 334		11 334		0		0
		Obligations cautionnées				VX	0		0		0		0
		Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	0		0		0		0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	0		0		0		0
		Groupe et associés (2)				VI	179		179		0		0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	3 546		3 546		0		0
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2	0		0		0		0
		Produits constatés d'avance				8L	0		0		0		0
TOTAUX					VY	43 111	VZ	43 111		0		0	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	179
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	12 616						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2B INCENDIE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		
I. RÉINTÉGRATIONS						Exercice N clos le 31/12/2024	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	
	Impôt sur les sociétés					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)			I8	
			- imposées au taux de 0%			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme			WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		
					SW	Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	
					M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	
II - DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV	
			- imposées au taux de 0 %			WH	
			- imposées au taux de 19 %			WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
			Autres plus-values imposées au taux de 19%				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY	
	Majoration d'amortissement					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.						XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	
						XO	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)		K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	39 580
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	39 580
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y
Provisions pour dépréciation			
Total des provisions pour dépréciation		9D	9E
Charges à payer			
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L
Totaux (Cadre III)		YN	YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0	
										- Autres réserves	ZD	58 708
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	58 708			Dividendes			ZE	
	Prélèvements sur les réserves			ØE	0			Autres répartitions			ZF	
	Total I			ØF	58 708			Total II			ZH	58 708
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	29 765		
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ	1 388		
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	7 972		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	76 965	117		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ	116 090	117		
	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	1 446			
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z	1 347			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX	2 793			
TVA	Montant de la TVA collectée							YY	58 396	0		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	31 176	0		
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ	63 166			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS				
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK				
	Numéro de centre de gestion agréé			XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Oui		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur							RH				
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA		Plus values à 15%	JK	Plus values à 0%	JL			
						Plus values à 19%	JM	Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble			JD		Plus values à 15%	JN	Plus values à 0%	JO			
						Plus values à 19%	JP	Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale						JH	N° SIRET société mère	JJ			

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme		
			19 %	15 % ou 12,8 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>2B INCENDIE</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins values à 12,8 %
1		2		3		4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N				
		N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		N-10				
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes		N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		N-10				

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2024
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
Total 1 et 2		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
Total 4 et 5		6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2B INCENDIE</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2024</u> et clos le: <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	292 328
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	Total 1	OX	292 328
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8 104
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	15 215
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	Total 2	OM	23 319
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	167 355
Variation négative des stocks		OQ	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	47 613
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	28 459
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	456
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
	Total 3	OJ	243 883
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	71 763
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	41 333
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	292 328
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY - GZ du		01/01/2024
Date de cessation		HR	31/12/2024

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>2B INCENDIE - SIREN : 490920303</u>				Néant <input type="checkbox"/>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet BERTHE PATRICK

Nom marital % de détention 34 Nb de parts ou actions 340

Naissance : Date 18/11/1959 N° Département 78 Commune MANTES LA JOLIE Pays FRANCE

Adresse :
27, LE MAS DE CHASSIGNOL
38150 LA CHAPELLE DE SURIEU
FRANCE

Titre M Nom complet BERTHE CEDRYC

Nom marital % de détention 33 Nb de parts ou actions 330

Naissance : Date 15/08/1980 N° Département 78 Commune AUBERGENVILLE Pays FRANCE

Adresse :
20, AVENUE CAMILLE CLAUDEL
38550 ST MAURICE L'EXIL
FRANCE

Titre M Nom complet BERTHE AURELIEN

Nom marital % de détention 33 Nb de parts ou actions 330

Naissance : Date 15/11/1987 N° Département 38 Commune ROUSSILLON Pays FRANCE

Adresse :
2200, CHEMIN DES CARRIERES
38150 SONNAY
FRANCE

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 2B INCENDIE - SIREN : 490920303		Néant <input type="checkbox"/>
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1

Forme juridique <u>SCI</u>	Dénomination <u>3B</u>	
N° SIREN (si société établie en France) <u>843922824</u>	% de détention	<u>1</u>
Adresse : <u>27, CHEMIN DE CHASSIGNOL</u> <u>38150 LA CHAPELLE DE SURIEU</u> <u>FRANCE</u>		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : 2B INCENDIE	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise : SIREN : 490920303	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédit d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-C/OP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 2B INCENDIE

SIREN : 490920303

Attestation produite le 18/03/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
2B INCENDIE - SIREN : 490920303			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
27 CHEMIN DU CHASSIGNOL 38150 LA CHAPELLE-DE-SURIEU FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	Maintenance. Réparation. Dépannage Réseaux Spr			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	39 580
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	<input type="checkbox"/>		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4				
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>
Comptable : <input type="checkbox"/> Salarier ?					
ORFIS - VIENNE 61 QUAI RIONDET 38200 VIENNE TÉL: 04 74 78 41 41 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF		

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :	<input type="checkbox"/>		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a			
		payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d			
Montant des autres distributions:						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j			
Montant des revenus répartis						Total (a à h)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
M BERTHE PATRICK ASSOCIE 27 LE MAS DE CHASSIGNOL 38150 LA CHAPELLE DE SURIEU FRANCE		340	2024						
M BERTHE CEDRYC ASSOCIE 20 AVENUE CAMILLE CLAUDEL 38550 ST MAURICE L'EXIL FRANCE		330	2024	30 974					
M BERTHE AURELIEN ASSOCIE 2200 CHEMIN DES CARRIERES 38150 SONNAY FRANCE		330	2024	8 209					
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					63 166		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
		MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %				
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus délivrés									

ORFIS - VIENNE

SIREN : 439062126

61 QUAI RIONDET, 38200 VIENNE

Tél : 04 74 78 41 41

ORFIS SAS – Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

www.advolis-orfis.com

Orfis est un membre indépendant de Walter France, membre indépendant de Allinial Global International